

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 17 février 2017 à 18h30

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de
conseillers
présents :

11

Convoqué le 08 février 2017

Compte-rendu affiché le 20 février 2017

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER- M. Jean-Paul ROTHAN
- Adjoint au Maire - Mme Irène RICHERT- Mme. Annie KIEFFER -
Mme Yolande REBSTOCK- M. Oliver KORNMEYER - M. Guillaume
BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER - M. Jean-Claude HOYEAUX - M.
Gérard JUILLET

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Factures

N° 2017 -03 DOMAINE ET PATRIMOINE – Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de l'Eglise St Barthélémy – Demande de subvention auprès de l'Etat : Dotation d'équipement des Territoires ruraux (D.E.T.R.).

Demande d'autorisation d'ajouter deux point à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour

2017 -04 FINANCES – Décisions budgétaires

2017 -05 COMMANDE PUBLIQUE – Travaux de réfection impasse LINDER – enfouissement du réseau Orange

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 24 janvier 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 24 janvier 2017.

DOMAINE ET PATRIMOINE**Mise aux normes PMR accessibilité de l'Eglise Saint Barthélémy**

Le Maire présente au Conseil Municipal l'enveloppe financière du coût lié aux travaux de mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite faite par le cabinet d'architecture Carré d'Architecte de Bischheim pour un montant estimatif de :

Lot		Montant HT
1	Gros Œuvre – VRD – Terrassement	15 727,00€
2	Menuiserie Extérieure	4 500,00€
3	Finitions intérieures et extérieures	1 600,00€
4	Electricité	800,00€
5	Serrurerie	5 280,00€
6	Sonorisation	700,00€

H.T. 28 607,00**TTC 34 328,40**

hors architecte, bureau de contrôle, BET, SPS, Assurances...).

PLAN DE FINANCEMENT

BESOINS		RESSOURCES	
Travaux	28 607€	Fonds propres	18 305,40€
Maîtrise d'œuvre architecte	2 050€	DETR 2017 (taux de 30 à 40%)	13 618€
Etude structure du bâtiment Images et Volumes	2 600€		
Mission SPS	790€		
TVA 20%	6 809,40€	Réserve parlementaire	3 348€
		TCTVA taux 16,404%	5 585€
Total	40 856,40€		40 856.40€

La dépose des dossiers de subventions auprès de la sous préfecture relatif à la DETR devant intervenir au plus le 10 mars 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE

- de confier le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'ensemble de l'opération, au bureau d'architecture Carré d'Architecte de Bischheim

AUTORISE le Maire :

- à passer et signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette opération, ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier ;
- à signer et à déposer le permis d'aménagement et autorisations d'urbanisme nécessaires en vue de l'édification du projet précité ;
- à lancer en temps utile les consultations pour les marchés de travaux et pour les différents services liés à la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants ;
- de solliciter les éventuelles subventions auprès des organismes concernés.

N° 2017 -04

FINANCES

Décisions budgétaires

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par la [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#)

qui prévoit :

"Jusqu'à l'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits".

Le montant des dépenses d'investissement inscrit au budget 2016 s'élève à (hors chap. 16 "Remboursement d'emprunts") = **540 854 Euros**

En application de l'article précité, le conseil municipal autorise le Maire à réaliser les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget 2017. Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

ACQUISITIONS

Nettoyeur Haute pression	C/2158	350,00€
--------------------------	--------	----------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

D'AUTORISER le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'au vote du prochain budget.

N°2017 - 05

COMMANDE PUBLIQUE

Travaux de réfection impasse LINDER – enfouissement du réseau Orange

Convention relative à l'opération d'effacement et d'enfouissement des réseaux d'Orange

Le Maire soumet au Conseil Municipal un projet de convention présenté par ORANGE, pour fixer les modalités juridiques et financières pour la mise en œuvre de l'effacement des réseaux aériens existants, propriété d'Orange, situés impasse LINDER.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention présentée par le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'approuver la convention à signer entre la Commune et Orange, telle qu'elle figure en annexe au présent procès-verbal,
- D'autoriser le Maire à signer ladite convention.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 19h15.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	